

Conditions d'accueil

Possibilité de restauration et d'hébergement sur le centre de formation

L'apprenti(e)

L'apprenti(e) perçoit un salaire correspondant à un pourcentage du SMIC déterminé en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation (41 % minimum).



UFA de Gap
127, route de Valserrès - Les Emeyères
05000 GAP
Tél: 04.92.51.04.36
Fax: 04.92.53.57.93
Email: legta.gap@educagri.fr
Internet: <http://www.gap.educagri.fr>



Certificat de Spécialisation

**Production, Transformation et
Commercialisation
des produits fermiers**



Objectifs :

Le **Certificat de Spécialisation « Production, Transformation et Commercialisation des Produits Fermiers »** est un diplôme de niveau IV.

Il s'adresse aux personnes qui ont le projet de s'installer ou de travailler sur une exploitation développant une activité de transformation fermière et de commercialisation en circuits courts.

Cette spécialisation est unique en région PACA



Activités visées :

Le titulaire du certificat de spécialisation option « Production, transformation et commercialisation des produits fermiers » est capable de réaliser les activités suivantes :

- Il analyse la situation de son activité et prend les décisions nécessaires à la conception et au fonctionnement de son atelier.
- Il assure des activités liées aux productions et/ou son mode de vente.
- Il assure la production des produits fermiers en visant à obtenir, par la rigueur et l'exigence de son travail, des produits de qualité.
- Il assure la transformation dans le respect de la réglementation et veille à assurer les impératifs de commande.
- Il assure la commercialisation de ses produits.



Productions étudiées :

Produits laitiers
Produits carnés
Une autre production au choix

Déroulement de la formation :

Formation de 560 H sur 1 an, rémunérée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :

- 31 semaines en entreprises
- 16 semaines en centre de formation
- 5 semaines de congés payés

Le CS est un diplôme professionnel s'appuyant sur des applications pratiques, interventions de professionnels, visites de différents ateliers (transformation, ...)



Obtention de l'examen :

Le CS comporte 4 Unités Capitalisables
<p>UC 1 : organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractéristiques des produits fermiers - choisir un système de production - choisir une stratégie commerciale - organiser et analyser les différentes activités en production fermière
<p>UC 2 : mettre en œuvre des techniques de production fermière</p>
<p>UC 3 : mettre en œuvre des techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser un atelier de transformation pour une utilisation individuelle ou collective - respecter les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité dans un atelier de transformation - mettre en œuvre des techniques (conservation, conditionnement...) dans un souci d'élargissement de la gamme des produits proposés
<p>UC 4 : mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour des produits fermiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparer la vente des produits - technique de commercialisation (présentation des produits, prospection, communication, relationnel clients...)

Le titre est délivré dès lors que les 4 UC qui le constituent sont obtenues.



Public visé :

Jeune de 16 à 25 ans, exploitants agricoles ou conjoints, futurs exploitants ou salariés désirant mettre en place ou développer une activité de valorisation de ses produits.

Le CS est accessible aux titulaires d'un bac pro, BPREA, BP, bac STAV, BTS PA et ACSE

Débouchés :

- Chef d'exploitation
- Salarié au sein des exploitations ou des groupements d'employeurs.
- Technicien en produits fermiers
- Technico-commercial